

ALERTE

38 fédérations et associations nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion
membres de la Commission lutte contre la pauvreté de l'UNIOPSS
30 collectifs inter-associatifs locaux présents dans 14 régions.

Communiqué de presse

Paris, le 26 janvier 2015

Après deux ans de plan pluriannuel interministériel de lutte contre la pauvreté : il est urgent de booster le plan et de le territorialiser !

Si le plan de lutte contre la pauvreté est toujours sur les rails, l'impulsion interministérielle qui a marqué la première année et la dynamisation de l'ensemble par Matignon semblent avoir fléchi. Par ailleurs, la mise en œuvre du plan n'a pas pu empêcher l'aggravation de la pauvreté. C'est pourquoi le Collectif ALERTE, à l'origine du plan dès 2012, présente 67 propositions pour impulser une nouvelle phase.

Le Plan pauvreté a sans doute permis d'amortir un peu le choc de la crise économique pour les plus fragiles. Pour autant, les pauvres sont de plus en plus pauvres et éloignés du seuil de pauvreté (987 €).

Ressources

ALERTE salue le respect par le gouvernement de ses engagements concernant la revalorisation du RSA socle. Le Collectif soutient l'idée d'une fusion du RSA activité avec la prime pour l'emploi mais demande qu'il n'y ait pas de perdants parmi les personnes sous le seuil de pauvreté. Concernant la garantie jeunes, ALERTE demande que des moyens soient donnés aux missions locales pour pouvoir « aller vers » les jeunes les plus en difficulté.

Accès aux soins

Le Collectif souligne positivement les revalorisations de la CMUC et de l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS), mais le taux d'utilisation de l'ACS (moins de 50 %) est insuffisant et les contrats offrent des garanties trop limitées. ALERTE demande que le seuil de la CMUC soit porté au niveau des minima sociaux (AAH et ASPA). Les mesures pour la prévention du renoncement aux soins pour raisons financières sont trop limitées (encadrement de certains tarifs), voire inexistantes (limitation des dépassements d'honoraires). Il faut instaurer le tiers payant généralisé. La lutte contre les refus de soins est trop timide.

Etats généraux du travail social

ALERTE demande qu'au terme des Etats Généraux, les travailleurs sociaux soient désormais associés à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques de lutte contre l'exclusion, aux niveaux national et local, comme cela commence à être le cas pour les personnes en situation de pauvreté.

Personnes étrangères

Trop de mineurs isolés étrangers se retrouvent à la rue sans prise en charge. La stigmatisation de populations est revenue dans le discours gouvernemental au sujet des Roms et la circulaire d'août 2012 est très mal appliquée ; la répression prend trop fréquemment le pas sur la prévention. L'expulsion des bidonvilles se fait souvent, aujourd'hui, sans respect des Droits de l'Homme. ALERTE dénonce cet état de fait et en appelle au retour au principe de non-discrimination prévu dans le plan.

Enfance

Les associations s'inquiètent des statistiques provisoires indiquant que les créations nettes de solutions d'accueil de jeunes enfants n'ont pas atteint les objectifs quantitatifs fixés pour 2013.

Hébergement et logement

La situation est très préoccupante et les progrès tardent à venir. Quatre graves dangers se font jour : une forte baisse des aides à la pierre qui vient compromettre la production de logements à bas coûts de loyer ; la remise en cause de l'APL, pourtant indispensable pour l'accès et le maintien dans le logement ; le non-respect par l'Etat de ses obligations concernant le DALO en Ile-de-France (54 000 personnes laissées sans solution) et les gens du voyage ; enfin le non-respect du droit à l'accueil inconditionnel (doublement en un an des personnes laissées sans solution après appel au 115 !) : il est urgent de mettre enfin réellement un terme à la gestion saisonnière de l'hébergement.

ALERTE demande que la « garantie universelle des loyers » soit réellement universelle et que l'encadrement des loyers soit étendu aux zones tendues.

Emploi

ALERTE en appelle à un Accord National Interprofessionnel sur les chômeurs de longue durée et à une prise en compte beaucoup plus forte de leurs besoins en formation par un abondement du Compte Personnel de Formation.

Gouvernance

Le plan souffre de ne pas avoir de déclinaisons territoriales. La circulaire du 16 juillet 2014 va dans le bon sens. Le plan sera sauvé par sa territorialisation ou échouera. ALERTE recommande qu'une « structure projet » souple soit mise en place au niveau national pour aider et soutenir les initiatives locales de territorialisation, et que le lien soit fait avec la démarche AGILLE.

Au total, le plan, deux ans après, est un progrès mais ne permettra pas de mettre un terme à l'intensification de la pauvreté. Il faut frapper plus fort. Les 67 propositions du Collectif ALERTE constituent l'esquisse d'une deuxième phase du plan de lutte contre la pauvreté que les associations jugent aujourd'hui indispensable.

ALERTE appelle le Président de la République et le Premier ministre à un sursaut pour déclarer la guerre à la pauvreté, lit de toutes les dérives, et à mobiliser la population de la France pour donner sens à un projet de société.

Contacts presse

Bruno Grouès – 01 53 36 35 09 – bgroues@uniopss.asso.fr

Valérie Mercadal – 01 53 36 35 06 / 07 – vmercadal@uniopss.asso.fr

Liste des associations signataires

Amicale du Nid
Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels (ACEPP)
Association des Paralysés de France (APF)
Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA)
Association Service Social Familial Migrants (ASSFAM)
Cimade
Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs et précaires (CCSC)
Comité national de Liaison des Associations du Réseau d'Accompagnement des Migrants (CLARA)
Coorace
Croix Rouge française
Droits d'Urgence
Emmaüs France
Familles Rurales Fédération Nationale
Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement (FAPIL)
Fédération des Pact
Fédération Entraide Protestante
Fédération Habitat et Humanisme
Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS)
Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et Gens du voyage (FNASAT-Gens du voyage)
Fédération Vacances et Familles
Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés
Fondation Armée du Salut
Fonds Social Juif Unifié (FSJU)
France Terre d'Asile
Les petits frères des Pauvres
Ligue des droits de l'Homme
Médecins du Monde
Mouvement ATD Quart Monde
Secours Catholique
Société de Saint-Vincent-de-Paul
Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC)
Union nationale ADMR
Union nationale des associations familiales (UNAF)
Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM)
Union nationale pour l'habitat des jeunes (UNHAJ)
Union professionnelle du logement accompagné (UNAF0)
Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (UNIOPSS)

Coordination et animation du collectif Alerte national
Uniopss - 15 Rue Albert – CS 21306 – 75214 Paris cedex 13
Bruno Grouès : 01 53 36 35 09 – bgroues@uniopss.asso.fr

www.uniopss.asso.fr